

"MANDABI"

(LE MANDAT)

FICHE FILMOGRAPHIQUE

I. — DOCUMENTATION

Pays : Sénégal.

Production : Films DOMIREV, Dakar - Comptoir Français du Film, Paris.

Distribution : pour l'Afrique : SECMA (Dakar) - pour la France : COMPTOIR FRANÇAIS DU FILM PRODUCTION (Paris).

Durée : version française : 1 h 30 - version ouloof : 1 h 45. Couleur - format 35 mm - cadre 1/66.

Exploitation : Première présentation : Biennale de Venise, 25-8, 7-9 1968 - Première sortie en France : 18-11-1968 - Première présentation en Afrique : 2-12-1968.

Récompenses : Mention à la Biennale de Venise 1968 - Prix de la Critique Internationale à Venise 1968 - Prix des Cinéastes soviétiques au Festival de Tachkent en 1968.

II. — GNERIQUE

1°) Equipe technique

Réalisateur : Ousmane SEMBENE.

Auteur : Ousmane SEMBENE.

1^{er} assistant-réalisateur : Ababacar SAMB.

Directeur de la photographie : Paul SOULIGNAC.

Directeur de production : Paulin S. VIEYRA.

Caméraman : Georges CARISTAN.

1^{er} assistant-opérateur : Issa THIAW.

Chef opérateur du son : Henry MOLIVE.

Script girl : Anne-Marie ROCHAS.

Chef électricien : Emile GANEM.

Percheur : Maya GAZE.

Machinistes : Chérif DIA et Amata DIA.

Régisseur général : Ibrahima BORRO.

Secrétaire de production : Awa SYLLA.

Photographe : Maya BRACHER.

Chef monteur : Gïllou KIKOINE.

2°) Interprétation

Le mari : (DIENG) Mamadou GUEYE, dit Makhourédia GUEYE.

La première épouse : Youssouf N'DIAYE.

La deuxième épouse : Issa NIENG.

L'Iman : Serigne SOW.

Le boutiquier (M'BARKA) : Moustapha TOURE.

Le facteur : Medoune FAYE.

L'agent d'affaires : Farba SAN.

Le neveu : Moussa DIOUF.

La sœur de DIENG : Thérèse BOSS.

Le marchand d'eau : Christophe N'DOULABIA, dit COLOMB.



Sembene Ousmane (Sénégal)

(Cliché Universal Photo)

Le réalisateur (1)

Ousmane SEMBENE est né le 1^{er} janvier 1923 à Ziguinchor, province de Casamance (Sénégal) d'une famille de pêcheurs. Après l'école primaire, il apprend le métier de mécanicien, mais il abandonne très vite la mécanique pour le métier de maçon.

En 1938, il commence à être attiré vers le cinéma. Il va voir des films presque tous les soirs après le

(1) En 1972, les Editions « Présence Africaine », ont fait paraître un livre de Paulin Soumanou Vieyra intitulé « Sembene Ousmane Cinéaste », dans la collection « Approches ». La présente fiche filmographique a été rédigée à partir de cet ouvrage.

travail et il aura son premier choc cinématographique avec le film de Leni Riefenstahl « Les Dieux du Stade ». Ce film lui fait prendre conscience de la notion de race ; c'est alors qu'il devient musulman.

1939 : c'est le début de la deuxième guerre mondiale. Sembene sera mobilisé en 1942 et, pendant quatre ans, jusqu'en 1946, il sera envoyé du Niger au Tchad, de l'Afrique du Nord à Baden-Baden en Allemagne.

Puis c'est la démobilisation, il travaille à Marseille comme dockeur et c'est là qu'apparaît sa vocation d'écrivain. Il se tourne vers la littérature africaine, publié en 1956, aux Editions Debesse son premier roman un peu autobiographique « Dockeur noir » ; puis en 1957 « O pays, mon beau peuple » aux Editions Amiot-Dumont ; en 1960 « Les bouts de bois de Dieu » aux Editions du Livre Contemporain ; « Voltaïque » en 1961 publié à « Présence Africaine ».

Puis il part en URSS pour suivre les cours de l'« Institut du Film » de Moscou et apprendre le métier de cinéaste. Aux Studios Gorki il rencontre deux grands maîtres du cinéma russe : DONSKOÏ et GUERASSIMOV, qui auront beaucoup d'influence sur sa vocation de réalisateur.

En 1963, il met fin à ses études, revient au Sénégal et réalise à Dakar son premier court métrage en 35 mm noir et blanc « Barom Sarret », qui obtient au Festival de Tours le « Prix de la première œuvre ». Ensuite, ce sera le premier long métrage, en 1966, avec « La Noire de... », qui recevra le « Prix Jean Vigo ». En 1968, il réalise « Le Mandat », en 1971 « Emital », puis en 1974 « Xala ».

III. — LISTE DES SEQUENCES

Résumé du scénario

Ibrahima Dieng, sénégalais habitant Dakar, musulman pratiquant, a deux épouses dont il a eu sept enfants. Il est très bien considéré par ses amis et l'on sait qu'il a un neveu qui travaille à Paris : ce neveu lui annonce précisément l'arrivée d'un mandat de 25.000 F/CFA dont le montant doit aller pour partie à sa mère, pour une part à son oncle, et le reste à mettre de côté pour se construire une maison.

La nouvelle s'est répandue dans tout le voisinage ; Ibrahima pense qu'il est riche, et les tapeurs commencent à défilier chez lui. Ses deux épouses sentent le danger, essayent de limiter les promesses d'Ibrahima à son entourage.

Cependant, pour toucher le mandat à la poste, il faut une carte d'identité et pour avoir la carte d'identité, il faut des papiers d'état-civil et des photos. Or, Ibrahima non seulement ne possède pas de carte d'identité, mais en plus il est complètement démuné de papiers d'état-civil, comme c'est souvent le cas en Afrique pour les personnes d'un certain âge.

Ibrahima se perd dans les tracasseries administratives et la paperasserie, il finit par signer une procuration à un homme d'affaires, M^r Baye, pour que celui-ci touche le mandat en son lieu et place. Vingt-quatre heures plus tard, M^r Baye dit à Ibrahima qu'il a bien touché son mandat, mais que malheureusement des cambrioleurs lui ont dérobé l'argent. Ibrahima est



accablé mais incrédule. Il jure qu'à l'avenir il saura prandre sa revanche.

Le film comporte 14 séquences découpées en 492 plans.

1°) Ibrahimia Dieng se fait couper les cheveux dans la rue.

2°) Le facteur apporte un avis au domicile de Dieng pour qu'il passe à la poste toucher son mandat. Dieng n'est pas là, le facteur remet l'avis aux femmes.

3°) Les femmes achètent tout à crédit en présentant comme garantie l'avis du mandat. Ibrahimia revient chez lui pour déjeuner, fait la sieste et part à la poste pour toucher son mandat.

4°) Ibrahimia Dieng arrive à la poste, mais il ne peut toucher son mandat étant dénué de papiers d'identité. L'employé du guichet lui explique ce qu'il faut faire pour obtenir une carte d'identité.

5°) Entre temps, Baye, l'homme d'affaires, fait voir la maison de Dieng à un acquéreur éventuel. Dieng n'étant pas là, Baye s'entretient avec l'une des deux femmes.

6°) Ibrahimia arrive au commissariat de police. On lui donne les indications pour les différentes pièces à fournir en vue de l'établissement de sa carte d'identité. Il doit d'abord aller à la mairie pour demander un extrait de naissance puis se faire faire des photos d'identité.

7°) Au courant de l'annonce du mandat, l'Iman, ami de Dieng, vient le voir pour lui emprunter de l'argent. Dieng lui offre le petit déjeuner; puis il ressort pour s'occuper de ses papiers.

8°) Dieng arrive à la mairie pour demander son extrait de naissance, mais il ne peut l'obtenir car il ignore sa date de naissance. Les gens qui ont vu la scène protestent sur la façon dont Dieng a été éconduit par les employés du service. Dieng décide d'aller trouver son neveu pour que ce dernier l'aide à lui procurer son extrait de naissance. En ressortant de chez son neveu, Dieng, debout dans la rue, prie avec d'autres personnes, dont un agent de police, qui était sur le point de verbaliser et qu'on oblige à se joindre à la prière.

9°) Dieng se rend à la banque. Il est abordé par une mendicante, à qui il donne 20 F. Arrivé à la banque, il est accosté par un intermédiaire, qui se propose de l'aider à toucher son mandat, car il n'a pas de pièce d'identité. A la sortie l'homme lui demande 300 F de commission sur les 1.000 F que Dieng vient de toucher. La même mendicante l'accoste de nouveau; furieux, Dieng la repousse.

10°) Le porteur d'eau vient chez Dieng réclamer l'argent qu'on lui doit. Les femmes répondent qu'elles n'ont pas encore touché le mandat. Des « tapeurs » se présentent toujours chez Dieng. Les femmes font leurs comptes. M^e Baye arrive aux nouvelles.

11°) La sœur de Dieng arrive à son tour pour toucher sa part du mandat. Dieng lui dit qu'il faut patienter encore quelques jours avant de pouvoir le toucher. L'une des femmes de Dieng lui donne un collier en or, afin d'obtenir un emprunt sur gage. Il part avec le collier chez M^e Barka, le prêteur sur gage. Celui-ci ne lui donne que 2.000 F, sur les 5.000 F qu'il comptait avoir. En revenant chez lui, Dieng rencontre Sérigne, qui lui demande de lui prêter 5.000 F. Dieng lui répète qu'il n'a pas d'argent, mais Sérigne pense qu'il est sous l'influence de ses femmes.

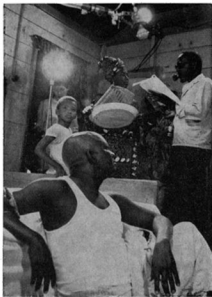
12°) Départ de la sœur de Dieng pour son village, elle espère revenir bientôt pour toucher ce qui lui revient du mandat.

13°) Dieng va chercher ses photos d'identité. Le photographe lui dit qu'elles sont mauvaises, et qu'il

faut les refaire. Mais Dieng ne veut pas payer de nouveau pour les refaire. En fait, le photographe ainsi que son employé sont de connivence et comme en fait ils ne prennent aucune photo et qu'ils se bornent à encasser l'argent, l'employé dit à son patron qu'il risque un jour ou l'autre de se faire prendre à ce petit jeu dérangeant.

Dieng arrive chez lui. Ses femmes anéantissent tout le quartier par leurs cris, et laissent croire que Dieng a été attaqué par des voyous, qui lui ont volé son argent. Les voisins arrivent par solidarité pour donner des vivres, et s'inquiéter de la santé de Dieng. Le dernier se rend compte du subterfuge de ses femmes et entre dans une grande colère. Sur ces entrefaits, le facteur arrive pour dire à Dieng que son mandat est toujours à la poste. Dispute entre Dieng et M^e Barka au sujet d'un acheteur de la maison de Dieng. Tout le quartier est en effervescence. Baye dit à Dieng de venir le voir.

14°) Dieng chez Baye; il l'emmène au commissariat de police pour que Dieng lui signe une procuration, afin de lui permettre de toucher le mandat. Le lendemain, Dieng revient chez Baye pour toucher son argent. Celui-ci lui dit qu'il vient d'être victime de cambrioleurs et qu'on lui a volé l'argent du mandat; pour dédommager Dieng, il lui donne 50 kg de riz. Dieng rentre chez lui effondré. Ses femmes prennent le sac de riz qu'il avait laissé dehors, car les femmes du quartier étaient en train de se servir.



Le réalisateur Sembene Guzman pendant le tournage de « Mandat »

La sœur arrive pour réclamer son argent. Le facteur arrive pour dire que tout cela va changer. Mais Dieng n'y croit plus. Il se promet de devenir à son tour « un loup parmi les loups ».

IV. — DECORS - SON - MUSIQUE

Le film a été tourné en décors naturels extérieurs et intérieurs. Les conditions techniques des prises de sons synchrones sont souvent difficiles en décor naturel. Deux versions ont été réalisées simultanément sur les lieux de tournage. Le réalisateur tournait d'abord le plan en version ouolof, puis tout de suite après, le même plan en version française. La version ouolof du film est d'ailleurs bien meilleure sur le plan du jeu des acteurs que la version française, les acteurs étant beaucoup plus à l'aise dans leur langue maternelle.

La musique qui est une musique originale, ainsi que les chansons qui ont été composées et interprétées par l'une des comédiennes, M^{me} Issa Niang.

V. — INTERPRETATION

En dehors de Moustapha Touré et Farba Sow, tous

les comédiens du film sont des non-professionnels. Ils abordaient le cinéma pour la première fois. Ils ont su donner à leur rôle une densité dramatique. Ils contribuent ainsi à rendre le film crédible, émouvant et humain.

VI. — CONCLUSION

Dans son livre sur « *Sembène Ousmane, Cinéaste* », Paulin Soumanou Vieyra dit à propos du film : « Je tiens « *Le Mandat* » pour un film important parce qu'il allie à la fois ce qu'on peut attendre d'une œuvre cinématographique : distraire tout en éduquant, être universelle tout en étant profondément nationale... « *Le Mandat* » est un constat terrible et effrayant de notre situation de pays sous-développé, où l'Africain apparaît ballotté, tiraillé entre toutes les influences et dont il ne retient, pour l'instant, que les plus mauvais côtés de sa propre civilisation, et des apports extérieurs. »

